

ELECTION AU CONSEIL NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
C.N.E.S.E.R. 2011
SCRUTIN DU 22 MARS 2011



Programme de la liste présentée par la
**FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
(AUTONOMESUP-CSEN)**

LE SYNDICAT NATIONAL AUTONOME DES BIBLIOTHÈQUES (SNAB)

Aujourd'hui, des inquiétudes pèsent sur l'avenir des personnels des bibliothèques dans la Fonction publique, en particulier sur leur mode de gestion et les atteintes portées à leur statut de fonctionnaires de l'Etat.

Le Syndicat national autonome des bibliothèques (SNAB) est membre de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche (FNSAESR). Il a pour préoccupation première la défense des intérêts des personnels des bibliothèques, au plan local comme au plan national. Il défend notamment les positions suivantes :

1. RECRUTEMENT, CARRIÈRES

Nous demandons :

- **Une politique de recrutement et de gestion des corps** qui respecte notre statut de fonctionnaires de l'Etat à gestion nationale, que la loi LRU n'a en aucune façon abrogé.
- **Une politique de nomination** qui réserve les postes de responsabilité au personnel scientifique de bibliothèques et limite l'introduction dans les bibliothèques de l'Enseignement supérieur de corps recrutés sans concours nationaux (les ITRF).
- Le maintien des conservateurs d'Etat dans les **bibliothèques municipales classées** notamment aux postes de responsabilité.
- Une **actualisation du régime indemnitaire, et une harmonisation nationale des montants**, de façon à limiter les disparités entre les établissements.

2. ÉVALUATION, NOTATION

Nous défendons :

- **La neutralité absolue des tutelles administratives**, le choix des candidats devant être dicté par le seul critère de la compétence.
- **Une évaluation et une notation harmonisées au niveau national**, la création des CPE et la constitution de certains référentiels portant atteinte à notre statut de fonctionnaires de l'État.
- **La prise en compte des travaux personnels de recherche** dans la progression de la carrière.

3. TRANSPARENCE DE L'INFORMATION

Nous voulons obtenir :

- **La plus parfaite transparence et précision dans l'annonce des postes vacants** et leur désignation précise (chef de section, attributions, localisation). par voie de circulaires officielles, et non de listes de diffusion à caractère privé ou associatif.
- Une parfaite transparence dans la mobilité des personnels de la BNF.
- Des règles explicites pour l'attribution des primes et indemnités.

4. FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Nous demandons :

- **Une formation initiale équilibrée** qui, tout en développant l'enseignement des nouvelles technologies et de la gestion, n'en néglige pas pour autant la bibliothéconomie classique, ni les missions scientifiques et culturelles des personnels des bibliothèques.
- **L'amélioration de la formation continue**, dans un sens à la fois rigoureux et humaniste : il est par exemple anormal que n'entrent pas dans le cadre de la formation continue les **études doctorales**, qui permettent aux personnels de s'initier à la recherche universitaire, tout en approfondissant leurs compétences dans une discipline.

**Si vous adhérez à ces positions,
votez et faites voter pour les candidats du SNAB (AUTONOMESUP-CSEN).
Votez aussi pour nous pour défendre le pluralisme syndical,
dont nous savons qu'il s'exprime difficilement au niveau local.**